

AFFILIATION AU RÉSEAU CULTUREL

Tarifs publics valables du 01/01/2025 au 31/12/2025

1 COMMISSION D'APPORT D'AFFAIRES

- Enrôlement dans les réseaux Chèque Lire et/ou Chèque Culture
- Référencement dans les outils de consultation des réseaux Chèque Lire et/ou Chèque Culture :
 - Frais d'ouverture de compte 20,00 €HT par point de vente
- Commission d'apport d'affaires :
 - CA annuel inférieur à 25 000 € HT 5,00 % du CA total généré
 - CA annuel de 25 000 € HT à 150 000 € HT 6,00 % du CA total généré
 - CA annuel supérieur à 150 000 € HT 7,00 % du CA total généré

2 FRAIS DE GESTION ET DE TRAITEMENT

- Mise à disposition d'un centre de traitement et de règlement des titres collectés
- Règlement des titres présentés le 25 de chaque mois
- Paiement par virement déduction faite des factures de prestation Upcoop
 - Frais de traitement et de gestion 1,00 € HT par remise

